

# LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre communauté de communes

## Les brèves

N° 17 - DÉCEMBRE 2019

// P.2 DOSSIER : PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE, TOUS MOBILISÉS FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES // P.5 MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES, PLUS DE TRI MAIS L'ÉTAT AUGMENTE LE COÛT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS // P.6 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, PARTENAIRE DES GRANDS PROJETS COMMUNAUX

## L'édito

Qualité de l'air, préservation des ressources, santé... l'avenir de notre territoire est indissociable de la protection de son environnement. Si ce sujet est aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations, l'engagement de Grand Lieu en la matière ne date pas d'hier. La Communauté de communes s'est déjà mobilisée sur cette question avec des mesures fortes et concrètes sur la gestion des déchets, l'eau, l'habitat ou les déplacements.

Aujourd'hui, avec l'élaboration du Plan Climat Air Énergie, nous passons à la vitesse supérieure et confirmons notre implication en faveur de la transition écologique.

Les 38 actions identifiées au sein de ce projet se veulent à la hauteur des enjeux climatiques locaux à court et à moyen terme. Nous avons choisi de penser la lutte contre le changement climatique comme une opportunité de développement,

Johann Boblin  
Président  
de la Communauté  
de Communes  
de Grand Lieu,  
Maire de  
La Chevrolière



créatrice d'activité, d'attractivité, de progrès environnemental mais aussi de lien social.

Les objectifs de ce Plan Climat Air Énergie, s'ils sont ambitieux, restent néanmoins réalistes et pragmatiques pour que les actions projetées conduisent à des résultats concrets.

Pour réussir ce projet et lui donner l'impulsion nécessaire, la mobilisation de tous les acteurs du territoire est essentielle. C'est pourquoi, la Communauté de communes donne à chacun la possibilité de s'exprimer sur le Plan Climat Air Énergie à travers la large consultation menée jusqu'à la fin de l'année.

## Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GRAND LIEU

Parc d'activités de Tournebride  
CS 30003  
44 118 LA CHEVROLIÈRE

Tél. : 02.51.70.91.11  
Télécopie : 02.51.70.91.10  
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN, Président - Vice-présidente en charge de la communication : Karine PAVIZA - Rédaction et mise en page : Pauline BOURNICHE - ISSN : 2425-634X - Tirage : 17 000 exemplaires - Lettre d'information intercommunale n°17 - décembre 2019 - Crédits photos : CCGL, Nicolas LOUERAT, Adobe Stock, Liner communication, Odyl VPIERRE, Alain BARRÉ - Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay - 02 51 46 59 10.

**Grand Lieu**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> [WWW.CC-GRANDLIEU.FR](http://WWW.CC-GRANDLIEU.FR)



## Challenge de la mobilité 2019 : un bilan positif !

Du 16 au 22 septembre, la Communauté de communes a invité les entreprises de Grand Lieu à participer au Challenge de la Mobilité. Ce défi ludique encourage des nouvelles pratiques de déplacement, alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Au total, sur les 6 établissements participants, 85 salariés ont effectué 300 trajets et près de 9000 km en covoiturage, à pied ou à vélo... Ces établissements ont été récompensés lors d'une remise des prix organisée début octobre.

## Des projets se concrétisent pour l'assainissement

### Un schéma directeur pour mieux connaître les eaux pluviales

Les eaux pluviales sont collectées et transportées via des fossés ou des canalisations pour être stockées ou redirigées vers le milieu naturel. Pour mieux connaître le système pluvial sur le territoire, la Communauté de communes a lancé un schéma directeur des eaux pluviales en partenariat avec les communes.

L'objectif est de poser un diagnostic du réseau actuel et de déterminer les évolutions nécessaires pour un meilleur fonctionnement. À terme, il s'agit d'éviter les risques d'inondations et d'accueillir les nouvelles eaux pluviales générées par l'urbanisation.



### Des travaux qui s'achèvent partout sur le territoire

▶ À la Chevrolière, les secteurs des Landes de Tréjet, Fablou et la Landaiserie ont bénéficié d'une extension du réseau. 177 habitations peuvent se raccorder au réseau collectif.

▶ À Saint Philbert de Grand Lieu, le village des Guittières est également relié au réseau d'assainissement collectif, 37 habitations sont concernées. Dans le quartier des Courtils, le réseau a été intégralement réhabilité.

▶ À Pont Saint Martin, dans le cadre des travaux de réfection globale de la rue du Pays de Retz, la Communauté de communes a réhabilité le réseau d'assainissement collectif.



## La Communauté de communes s'engage pour la santé

Afin de répondre aux enjeux et aux besoins du territoire en matière de santé, la Communauté de communes a fait le choix d'élaborer un Contrat Local de Santé dans les mois à venir.

Cette démarche entreprise en lien avec l'Agence Régionale de Santé vise à garantir un accès aux soins de qualité pour tous les habitants de Grand Lieu. L'année 2020 sera consacrée à l'élaboration de ce contrat en impliquant l'ensemble des acteurs de la santé présents sur le territoire.



## Ce qui a marqué le territoire

### À noter



### FÊTES DE FIN D'ANNÉE : COLLECTE DE COQUILLAGES DANS LES DÉCHÈTERIES

Pour la période des fêtes de fin d'année, du 16 décembre 2019 au 17 janvier 2020, la Communauté de communes organise une collecte de coquillages dans ses 4 déchèteries. Les bennes seront accessibles aux heures d'ouverture des déchèteries.

Cette collecte permet de valoriser les coquilles sous forme d'amendement agricole. L'année passée 7,7 tonnes de coquillages ont été collectées.



### UN MOIS DE DÉCEMBRE ANIMÉ AU GRAND 9

▶ Le 7 décembre de 14h à 17h30, des baptêmes de plongée sont organisés par le PLOBO à l'occasion du Téléthon.

▶ Au programme des vacances de Noël : stages de natation pour les enfants et les adultes ainsi que des cours d'aquagym et d'aquabike à la séance. Inscrivez-vous dès maintenant !

▶ Le centre aquatique sera fermé les 24, 25 et 31 décembre 2019 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Plus d'informations sur [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr)



La Limouzinière

## DOSSIER

# Plan Climat Air Énergie : tous mobilisés face aux enjeux climatiques

Le changement climatique est devenu un enjeu mondial mais est aussi une réalité à l'échelle locale. Face à ce constat, la Communauté de communes a engagé une réflexion globale autour des questions environnementales sur Grand Lieu avec l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie. Celui-ci fixe une stratégie et des objectifs pour préserver le territoire.

### Le Plan Climat Air Énergie, qu'est-ce que c'est ?

Plus 0,8°C à 1,4°C en Pays de la Loire d'ici à 2030, les prévisions sur le changement climatique n'épargnent pas notre territoire. Dans ce contexte, le Plan Climat Air Énergie a pour objectif de fixer des orientations au niveau local, pour atténuer les changements climatiques, développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Il s'agit donc d'un véritable projet de développement durable pour Grand Lieu. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : les déplacements, l'habitat, les déchets, les activités agricoles, industrielles...

### Un plan construit en plusieurs étapes

Concrètement, ce plan se compose d'un diagnostic, d'une stratégie et d'un plan d'action. La démarche a été initiée à la fin 2018 avec le lancement du diagnostic. Le début de l'année 2019 a été consacré à la construction de la stratégie et du plan d'action avec les acteurs locaux : associations, entreprises, et membres du Conseil de développement.

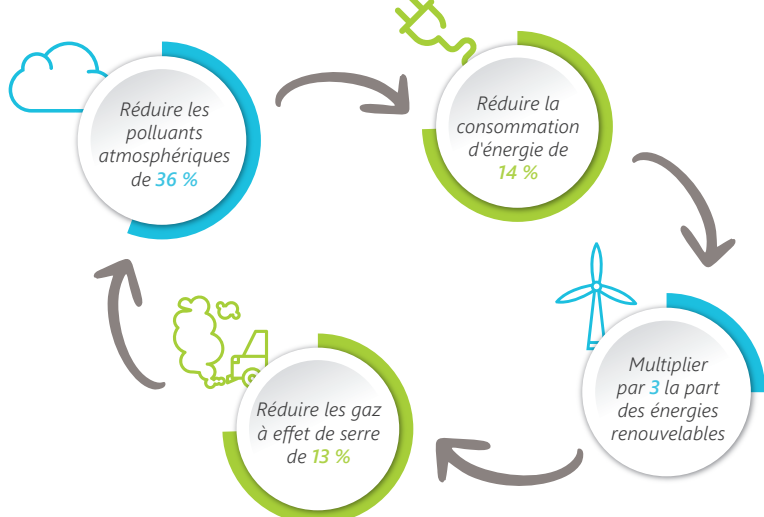
Au total, 5 ateliers participatifs ont été organisés et plus de 100 propositions ont été formulées. Ces dernières ont été synthétisées en 4 orientations, 13 objectifs stratégiques et 38 actions, tous présentés aujourd'hui.

### Le bilan énergétique de Grand Lieu

La première étape du Plan Climat Air Énergie était le diagnostic énergétique du territoire. Alors, sommes-nous de bons élèves en matière d'énergies ?

- ▶ Seule 7 % de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement
- ▶ La facture énergétique du territoire est de 2 050 € par an et par habitant
- ▶ Les transports sont le secteur le plus émetteur en gaz à effet de serre (31.8 %), suivis par l'agriculture (30.1 %) et l'industrie (21.4 %)
- ▶ 2/3 de l'énergie consommée est de l'énergie fossile, notamment le fioul
- ▶ Les émissions de polluants sont inférieures aux moyennes régionales

### Des objectifs ambieux pour 2030





### 38 actions programmées

Le plan d'action développé par la Communauté de communes inclut tous les acteurs du territoire, car chacun a son rôle à jouer. Collectivités, monde économique, agriculteurs et habitants seront mis à contribution !

Les 38 actions proposées aujourd'hui sont regroupées au sein de 4 grands axes stratégiques :

#### Vers un territoire sobre

*Tendre à l'exemplarité des collectivités, favoriser un parc bâti économe en énergie, se déplacer autrement.*

#### Vers un territoire autonome en énergie

*Développer les énergies renouvelables, favoriser l'écologie industrielle, encourager l'autonomie alimentaire.*

#### Vers un territoire préservé et résilient

*Protéger le bocage et la biodiversité, aménager un territoire durable, adapter l'agriculture, gérer durablement les ressources naturelles.*

#### Piloter le projet, sensibiliser et informer les habitants

Parmi les actions proposées, de nombreuses sont totalement inédites sur le territoire. La Communauté de communes agissant déjà sur certaines thématiques comme les déplacements, l'habitat ou les déchets, des actions existantes ont également été intégrées.



#### Donnez votre avis !

Cette transition écologique ne pourra être réussie qu'avec la participation active des acteurs du territoire. C'est pourquoi, la Communauté de communes offre à chacun les moyens d'être partie prenante de cette démarche.

Jusqu'au 31 décembre 2019, les citoyens sont invités à enrichir le programme d'actions lors d'une consultation publique. En donnant votre avis vous participerez à préserver votre cadre de vie et à garantir la santé de tous !

Le Plan Climat Air Énergie est consultable sur :

- le site internet [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr)
- au siège de la Communauté de communes

Pour contribuer au plan d'action, trois choix s'offrent à vous :

- remplir le questionnaire disponible sur le site internet [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr)
- envoyer votre message à l'adresse mail [consultationpublique@cc-grandlieu.fr](mailto:consultationpublique@cc-grandlieu.fr)
- faire parvenir un courrier au siège communautaire

Les contributions pourront ensuite être ajoutées au Plan Climat Air Énergie avant l'approbation définitive du projet en Conseil communautaire.

### Zoom sur deux actions du Plan Climat Air Énergie

#### Soutenir la rénovation énergétique des logements

Le Plan Climat Air Énergie prévoit notamment la poursuite du Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat privé lancé en 2018 par la Communauté de communes. Ce dispositif permet aux propriétaires à revenus modestes de bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux liés à la rénovation énergétique. Depuis le lancement de ce programme, 27 foyers ont bénéficié d'une aide financière.

#### Des économies d'énergie au centre aquatique Le Grand 9

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes investit pour réduire la consommation énergétique du centre aquatique. Le changement de l'éclairage pour des ampoules leds et l'installation de variateurs pour moins solliciter les pompes de filtration ont permis de diminuer nettement la consommation d'électricité. Les eaux issues des douches massantes sont aussi récupérées pour alimenter les wc et rincer les sols des vestiaires.



## DÉCHETS

# Moins d'ordures ménagères, plus de tri, mais l'État augmente le coût de traitement des déchets !

Mise en place de la redevance incitative, extension des consignes de tri, nouvelles filières de tri dans les déchèteries... toutes ces actions contribuent à faire évoluer les comportements et à une gestion plus vertueuse des déchets sur le territoire. Les chiffres sont encourageants et vont en partie permettre à la collectivité de faire face à l'envolée de la taxe liée au traitement des déchets non recyclables. Explications.



### UN VOLUME D'ORDURES MÉNAGÈRES EN BAISSÉ

Poids des ordures ménagères par habitant :

147.8 kg	115.6 kg
en 2016	en 2018



### UN MEILLEUR TRI DES DÉCHETS

Poids des emballages collectés par habitant :

18,6 kg	26,5 kg
en 2016	en 2018



### DES BACS GRIS PRÉSENTÉS MOINS SOUVENT

Pendant une tournée de collecte :

50 %	26.5 %
des bacs sont présentés	des bacs sont présentés
en 2016	en 2018



### MOINS DE TOUT VENANT DANS LES DÉCHÈTERIES

Tonnage de tout venant collecté :

3 900 tonnes	3 500 tonnes projetées
en 2016	en 2019

### Le traitement des déchets non recyclables va coûter plus cher à la collectivité !

Les déchets non recyclables, ordures ménagères (bac gris) et tout venant issu des déchèteries, sont soumis à la Taxe Générale des Activités Polluantes. Afin d'inciter au tri et à la réduction des déchets, l'État va considérablement augmenter le montant de cette taxe d'ici 2025.

Pour les ordures ménagères incinérées, elle va passer de 3 € à 15 € la tonne et pour le tout venant enfoui, de 17 € à 65 € la tonne. Le coût de traitement des déchets non recyclables va tout simplement être multiplié par 4 ou 5 ces prochaines années.

### Grâce aux gestes de tri, la redevance incitative reste stable en 2020

Dans ce contexte, la Communauté de communes mène depuis 2017 de multiples actions pour réduire ces déchets non recyclables. Le

bilan de cette démarche est très positif.

La mise en place de la redevance incitative, l'extension des consignes de tri et les nouvelles filières de tri dans les déchèteries ont contribué à l'évolution des comportements de la population vis-à-vis des déchets. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la réduction du volume des ordures ménagères et du tout venant est significative.

### Grâce à ces efforts fournis par les habitants de Grand Lieu, la redevance incitative restera stable pour l'année 2020.

En complément des actions existantes, la Communauté de communes élabore actuellement son Plan de Prévention des Déchets afin de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets à la source, car moins jeter implique aussi de consommer autrement.

## Les idées sorties



### Exposition Odyl Vpierre

Jusqu'au 6 janvier 2020 sur le site de l'Abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu

L'univers répétitif et figuratif d'Odyl Vpierre donne vie aux oeuvres à travers la représentation de mouvements à sens courant et à contre-courant et de lignes entrelacées. Les sujets sont variés : fleurs, animaux personnages...

### Exposition "Portraits et surnoms de Passis"

Jusqu'au 31 décembre 2019 à la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu à La Chevrolière

Fruit d'une mobilisation des habitants, cette exposition présente une cinquantaine de personnalités du village de pêcheurs de Passay à La Chevrolière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

## ZOOM SUR

# La Communauté de communes, partenaire des grands projets communaux

En 2014, la Communauté de communes a mis en place un dispositif de fonds de concours destiné à soutenir financièrement les communes dans leurs grands projets d'équipement. Depuis, près de 30 projets ont bénéficié de cette aide. Zoom sur les réalisations les plus emblématiques.

### GENESTON

Aménagement  
de la rue Jean-Baptiste Legay



Coût de l'opération : 2 806 731 € TTC

Réceptionnés en juin 2017, les travaux menés ont concerné : les réseaux d'assainissement et d'eau potable, la réhabilitation de la voirie et l'aménagement urbain.

### SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Extension de l'école Jaqueline  
Auriol et du restaurant scolaire



Coût de l'opération : 1 273 700 € HT

Courant 2017, la municipalité a lancé la construction de 4 salles de classe et a agrandi le restaurant scolaire afin d'améliorer les conditions d'accueil d'anticiper l'augmentation des effectifs.

### SAINT LUMINE DE COUTAIS

Extension de l'école  
Jardin de Bellevue



Coût de l'opération : 1 443 265 € TTC

L'extension de 420 m<sup>2</sup> accueillera 4 classes et des espaces dédiés au rangement et aux enseignants. La cour sera également agrandie. Les travaux devraient être achevés en février 2020.

### LA CHEVROLIÈRE

Réhabilitation et extension  
du pôle enfance



Coût de l'opération : 1 772 500 € HT

Ce projet a pour objectif d'augmenter les capacités d'accueil du pôle enfance et de faire évoluer la halte-garderie vers du multi-accueil. La mise en service est prévue pour juillet 2021.

### LE BIGNON

Pôle Enfance jeunesse



Coût de l'opération : 2 920 150 € TTC

Le pôle enfance jeunesse de 1 650 m<sup>2</sup> a été réhabilité et agrandi entre 2016 et 2018. Il regroupe l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, le restaurant scolaire et le foyer des jeunes.

### PONT SAINT MARTIN

Salle festive  
et culturelle



Coût de l'opération : 5 200 000 € TTC

D'ici à la fin de l'année, Pont Saint Martin sera doté d'une salle festive et culturelle. La grande salle de 295 m<sup>2</sup> et 270 places assises pourra accueillir tout type de spectacle.

### LA LIMOUZIÈRE

Rénovation et extension de la  
salle de sports



Coût de l'opération : 489 810 € HT

Inaugurée en septembre 2018, la salle de sports a bénéficié d'une réhabilitation totale et d'une extension de 816 m<sup>2</sup>. Ce projet permet de répondre aux besoins des associations et des utilisateurs.

### SAINT COLOMBAN

Travaux d'aménagement  
de la rue des Sables



Coût de l'opération : 758 255 € HT

Cet aménagement vise à réorganiser la circulation pour sécuriser les déplacements doux, à pied ou à vélo. Les réseaux seront aussi enfouis. Les travaux s'achèveront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

### MONTBERT

Aménagement de la rue  
de la Jarrie



Coût de l'opération : 860 000 € TTC

Les travaux de la rue de la Jarrie ont débuté au mois d'août et se poursuivront jusqu'en février. Le chantier consiste à renouveler les réseaux, réhabiliter la voirie et son aménagement urbain.